

Emploi

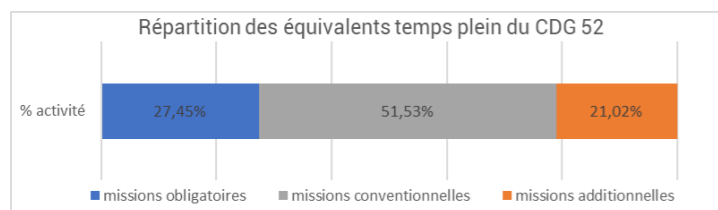
- ⇒ **Conférence régionale de l'emploi le 19 juin 2019 en visioconférence : invitation des partenaires territoriaux, état, hospitaliers : thématique dédiée : la gestion de l'inaptitude des agents**
- ⇒ Intégration de la référente emploi inter régionale
- ⇒ Elaboration d'une démarche de partenariat avec les services de pôle emploi afin de communiquer directement aux collectivités des informations pouvant intéresser leurs administrés.
- ⇒ **Nouveau logiciel concours** avec lequel a été organisé le concours d'ATSEM selon les 3 voies d'accès externe interne 3^{ème} voie
- ⇒ **Nouveau logiciel bourse de l'emploi SET** : formations internes et formations aux collectivités
- ⇒ **Convention FIPHFP 2019-2022** présentée et validée le 5 mars par le comité de sélection
- ⇒ Formation des agents du CDG à leurs missions habituelles + formation à la mise en œuvre de la mission d'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel des agents (création d'un réseau inter régional Est)

Coopération inter régionale Est

- 3 réunions des Présidents des Centres de Gestion de l'inter région Est (sujets majeurs: **audit de fonctionnement** de l'inter région Est + Loi du 6 août 2019)
- 10 réunions des directeurs des Centres de Gestion de l'inter région Est : réalisation de l'audit en partenariat du cabinet Politéia choisi par les Présidents, pré projet de schéma de coordination avec le CNFPT, travail collaboratif entre les CDG 08,10,51,52,55
- **Partenariat avec les CDG limitrophes** pour l'organisation des concours et examens, attribution par le CDG 10 au CDG 52 de la gestion totale du chômage

Direction locale du CDG

- 4 instances du conseil d'administration
- 1 Commission d'appel d'offre
- 3 réunions avec les services du contrôle de légalité:
- 2 marchés publics formalisés (informatique du siège du CDG et contrat groupe d'assurance statutaire au 1er janvier 2020)
- Participation à l'étude nationale menée par la Cour des Comptes
- Travail sur les modalités juridiques et financières de l'hébergement des bureaux du siège du CDG FPT 52 + recherches de locataires pour le 1er étage
- poursuite de la dématérialisation et mise en place du logiciel AGIRHE comité médical/commission de réforme (ouverture aux collectivités)
- déploiement avec les services des Archives Départementales 52 de la mission d'archivage itinérant au profit des collectivités du département
- 5 jurys de recrutements destinés à recruter un/une conseiller en prévention et un/une archiviste itinérant



L'année 2019 fut la dernière année du mandat pour tous les administrateurs du CDG de Haute-Marne, les élections étant prévues en 2020. Une année où il s'est agit de poursuivre l'élan de dématérialisation mis en oeuvre au Centre de Gestion antérieurement tout en continuant d'accompagner les collectivités et désormais, comme la loi le prévoit, les agents plus directement s'agissant du conseil en évolution professionnelle ou encore de la gestion de leur dossier retraite.

E
D
I
T
O

Un travail important des présidents de l'inter région Est (10 CDG du Grand Est et 8 de la Bourgogne Franche Comté) a été réalisé sur le devenir de cette coopération afin de préparer, sur les bases de l'audit de fonctionnement réalisé, plusieurs feuilles de route dont pourront s'inspirer nos successeurs.

C'était déjà le cas avant, mais encore plus aujourd'hui, nous ne pouvons qu'avancer à plusieurs : le choix du périmètre, de la gouvernance, du territoire, du socle minimum de compétences et des modalités de traitement des sujets communs sont autant d'axes d'évolution différents. Nos partenariats ne peuvent également que fructifier en s'étendant à d'autres coopérations. Le début de la prochaine mandature sera crucial faute de voir l'Etat nous imposer sa méthode.

De vastes débats qui feront des années 2020 et 2021 des années charnières pour le devenir et les modalités d'exercice de nos missions au profit des collectivités de Haute-Marne. Nous voulons et nous avons le devoir de rester proche des collectivités afin d'apporter les services dont elles ont besoin au quotidien et d'accompagner leurs agents.

Le Président du Centre de Gestion,

Jean-Marie WATREMETZ

Centre de Gestion de la Haute-Marne
9, rue de la Maladière
CS 90159
52005 CHAUMONT CEDEX
www.cdg52.fr / www.collectivitesterritoriales52.fr
Tél. 03.25.35.33.20 / E-mail: cdg52@cdg52.fr

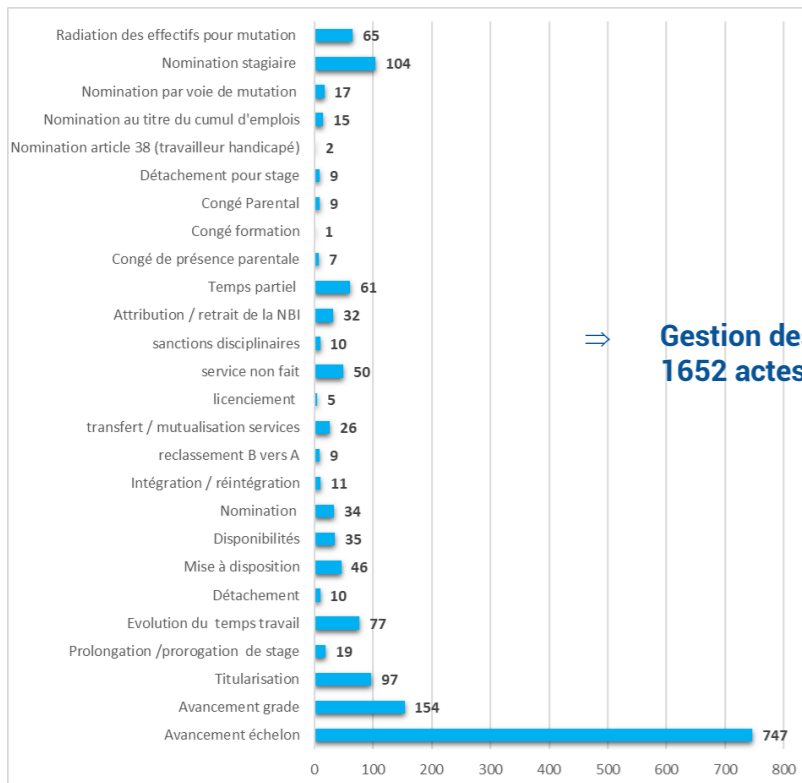


Rapport d'activité 2019

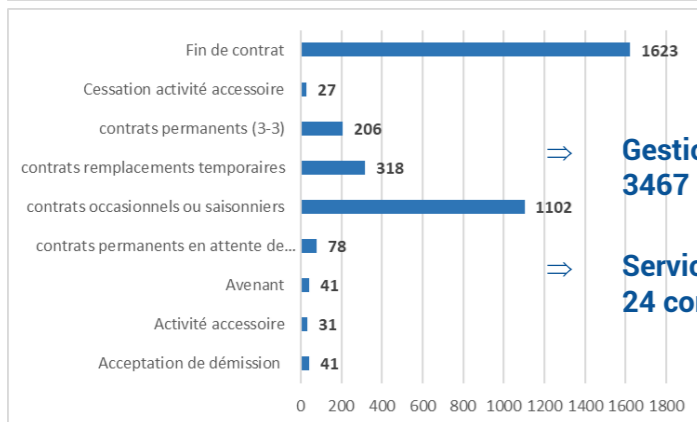


Statut/Carrière

- ⇒ **Organisation des instances consultatives** suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018: 9 CAP—5 CT— 5 CHSCT—2 CCP
- ⇒ Préparation d'une mutualisation des droits syndicaux entre une collectivité non affiliée et un syndicat professionnel membre du comité technique du CDG
- ⇒ Conseils de discipline: 4 (2 titulaires et 2 contractuels)
- ⇒ **Mise en place des nouvelles réglementations:** CITIS, période de préparation au reclassement
- ⇒ **Accompagnement des agents des collectivités:** assistance juridique statutaire, formation et mise en œuvre de la mission d'accompagnement personnalisé pour l'élaboration du projet professionnel, accompagnement à la mutation d'un agent
- ⇒ **Déontologie:** lancement de la constitution du groupe de référents déontologues auprès des pénalistes
- ⇒ Prétraitement des saisines de Référent Déontologue : 5 sur l'année civile 2019
- ⇒ **Élaboration du plan de formation 2019-2020,** travail sur l'intégration de 3 formations supplémentaires dans le plan de formation 2020 (gestes qui sauvent, travail en équipe dans les EHPAD, formation à 2 modules du support dématérialisé SPL XDémat) + Écriture du projet de schéma de coordination avec le CNFPT: travail collaboratif entre les 4 départements 08/10/51/52 et l'inter région Est



⇒ **Gestion des titulaires: 1652 actes saisis**

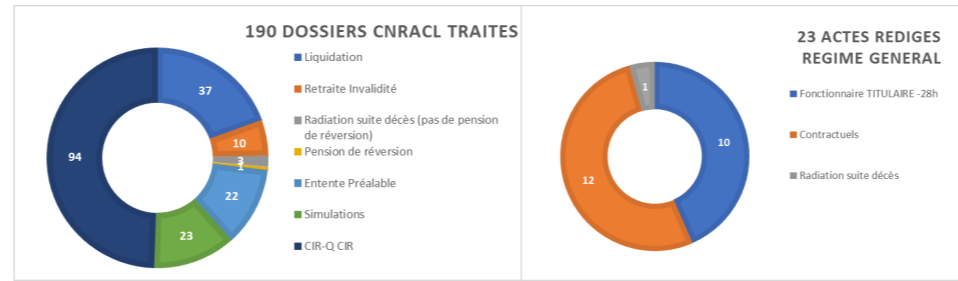


⇒ **Gestion des contractuels: 3467 actes saisis**

⇒ **Service de remplacement: 24 contrats saisis**

Retraites:

- 74 arrêtés de mise à la retraite saisis.
- 8 arrêtés de maintien à demi-traitement dans l'attente de l'avis de la CNRACL saisis.
- préparation des ateliers retraite de début 2020



Accompagnement des collectivités

Travail individuel pour les collectivités

Ce travail individualisé a représenté 486 heures dont 315 dédiées à l'accompagnement des collectivités pour la gestion de leurs paies et comptabilité

	déontologie	juridique	paie-comptabilité	recrutement	Total général
Autres		1	1		2
Communes	2	2	9		13
Intercommunalités	1		1	1	3
Syndicats		1	1		2
Total général	3 soit 66.25h	4 soit 64 h	12 soit 315.26 h	1 soit 40.5 h	20 soit 486 h

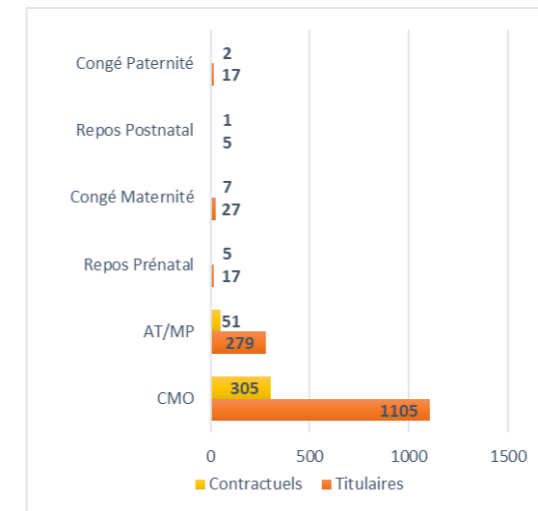
Accompagnement collectif des collectivités et établissements conventionnés

RDV thématiques :

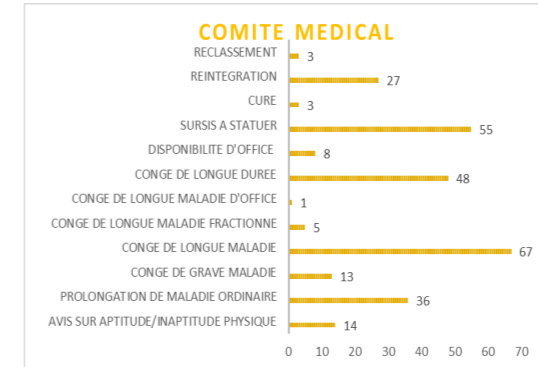
- 3 en avril 2019 : archivage et points d'actualité
- 1 en juillet 2019 : RGPD (règlement général de protection des données)
- 4 en novembre 2019 : 1 dédié au contenu de la loi du 6 août 2019 en partenariat avec l'association des maires et le centre national de la fonction publique territoriale, 3 dédiés au nouveau marché d'assurance statutaire
- 3 en décembre 2019 dédiés à la mise en œuvre du nouveau site emploi territorial

Santé/Prévention

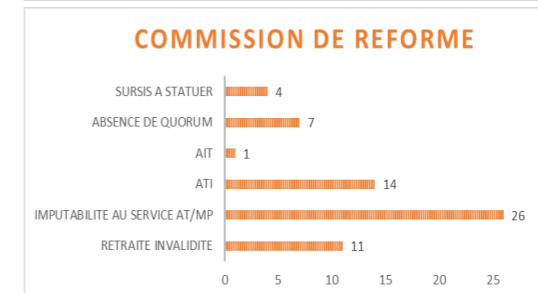
- ⇒ **Médecine préventive:** 1003 visites dont 438 pour les collectivités affiliées et 565 pour les non affiliées.
- ⇒ **Psychologue du travail** (à partir du 15/04/2019 : mi-temps au CDG 52 mi-temps au CDG 55): pour le CDG 52, 213 visites (dont 14 absences) 53 pour les collectivités affiliées et 160 pour les non affiliées.
- ⇒ **Prévention des risques professionnels:** une délégation du CHSCT est intervenue dans deux collectivités en bénéficiant des compétences du médecin de prévention et de la conseillère en prévention afin d'émettre des propositions en matière de prévention des risques professionnels.



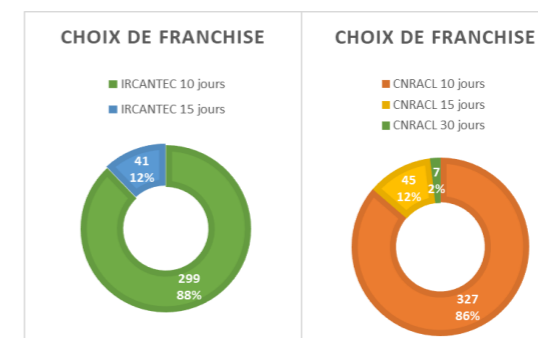
⇒ **Gestion de l'absentéisme: 1821 actes rédigés**



⇒ **10 séances de Comité Médical: 230 saisines représentant 280 demandes**



⇒ **10 séances de Commission de Réforme: 63 saisines**



⇒ **Contrat groupe d'assurance statutaire SIACI:**

Marché collectif + marché individualisé pour les collectivités de plus de 29 agents CNRACL